

Montant de la ligne 432		432
Contribution additionnelle pour services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés. Remplissez l'annexe I.		+ 434
Droits d'immatriculation au registre des entreprises. Consultez le guide.	437	2 2
Les renseignements contenus dans le registre des entreprises sont-ils exacts?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	+ 438
Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour un travail autonome ou hors Québec. Remplissez l'annexe R.		+ 439
Versements anticipés de crédits d'impôt, relevé 19, case A, B, C, D ou G		+ 441
Impôts spéciaux. Consultez le guide.	Précisez. 442	+ 443
Cotisation au RRQ pour un travail autonome (grille de calcul 445)		444 <input type="checkbox"/> + 445
Cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Remplissez l'annexe F.		
Cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec.		
Remplissez la grille de calcul 448 ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation.		
Contribution santé.		
Remplissez la grille de calcul 448 ou inscrivez le numéro correspondant à votre situation.		
Additionnez les montants des lignes 432 à 448.		

# #Ligne434

Contribution additionnelle pour services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés.

## Remboursement ou solde à payer

Impôt du Québec retenu à la source, selon vos relevés ou vos feuillets		451
Montant de la ligne 58 de votre annexe Q	-	451.1
Montant de la ligne 451 moins celui de la ligne 451.1	=	451.2
Impôt du Québec retenu à la source transféré par votre conjoint		+ 451.3
Cotisation payée en trop au RRQ ou au RPC		+ 452
Impôt payé par acomptes provisionnels		+ 453
Partie transférable de l'impôt retenu pour une autre province		+ 454
Crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Remplissez l'annexe C.		+ 455
Crédits d'impôt relatifs à la prime au travail. Remplissez l'annexe P.		+ 456
Cotisation payée en trop au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)		+ 457
Crédit d'impôt pour maintien à domicile. Remplissez l'annexe Q.		+ 458
Remboursement de TVQ à un particulier. Remplissez l'annexe R.		+ 459
Autres crédits. Consultez le guide.	Précisez. 461	+ 462
Additionnez les montants		= 465
Compensation financière		+ 466
Additionnez les montants		= 468
Montant de la ligne 450		= 470
Pour savoir comment vous inscrire un montant, consultez le guide à la page 9.		
Montant de la ligne 474		474
Remboursement transféré	-	476
Montant de la ligne 474		478
Remboursement anticipé		480
Montant de la ligne 475		475
Montant de la ligne 476	-	477
Montant de la ligne 475 moins le solde s'il s'élève à moins de 2 \$.		479
Somme à l'ordre de la personne		481

# SURPRISE!



Je déclare que les renseignements fournis sont exacts et dans les documents requis.

Ind. rég. Téléphone (domicile ou cellulaire) 498

À la ligne 476, j'accepte qu'il soit utilisé pour vérifier ma déclaration.

Ind. rég. Téléphone (travail) Poste

Si j'ai des renseignements supplémentaires à ajouter à mon revenu, je les fournis à la page 499.

499

Nous pourrions comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à des ministères ou organismes gouvernementaux.

Date

T504 ZZ 84534852



## La #Ligne434 va vous coûter cher !

Le gouvernement libéral a annoncé en novembre dernier son intention de moduler les tarifs de garde en fonction du revenu des parents, mettant ainsi fin au principe d'universalité des services de garde.

La facture pourrait être salée pour certaines familles, **près de 2000 dollars supplémentaires par enfant**, et cela risque fort d'avoir un impact sur l'accès des femmes au marché du travail.

La modulation des tarifs en fonction des revenus nuira à l'accès des femmes au marché du travail et appauvrira aussi les familles du Québec, notamment celles de la classe moyenne, tout en favorisant la privatisation des services de garde.

## Le gouvernement abolit la taxe santé, mais impose une taxe famille !

Les services de garde éducatifs à l'enfance font partie des services éducatifs offerts à la population québécoise au même titre que l'éducation préscolaire, primaire et secondaire.

Investir dans les services de garde éducatifs est un choix stratégique pour le Québec puisque ces services contribuent au développement et à la réussite future des enfants ainsi qu'à la participation des femmes au marché du travail.

**Nous avons déjà  
un moyen de financer  
de façon équitable  
les services de garde  
éducatifs publics :  
l'impôt sur le revenu.**



**Contactez votre député pour dénoncer la ligne 434 :  
[www.assnat.qc.ca/deputes](http://www.assnat.qc.ca/deputes)**